



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Pays de la Loire | 1986

Le Mans – Cité judiciaire

Sauvetage urgent (1985-1986)

Stéphane Deschamps



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/36640>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Stéphane Deschamps, « Le Mans – Cité judiciaire » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 23 octobre 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/36640>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

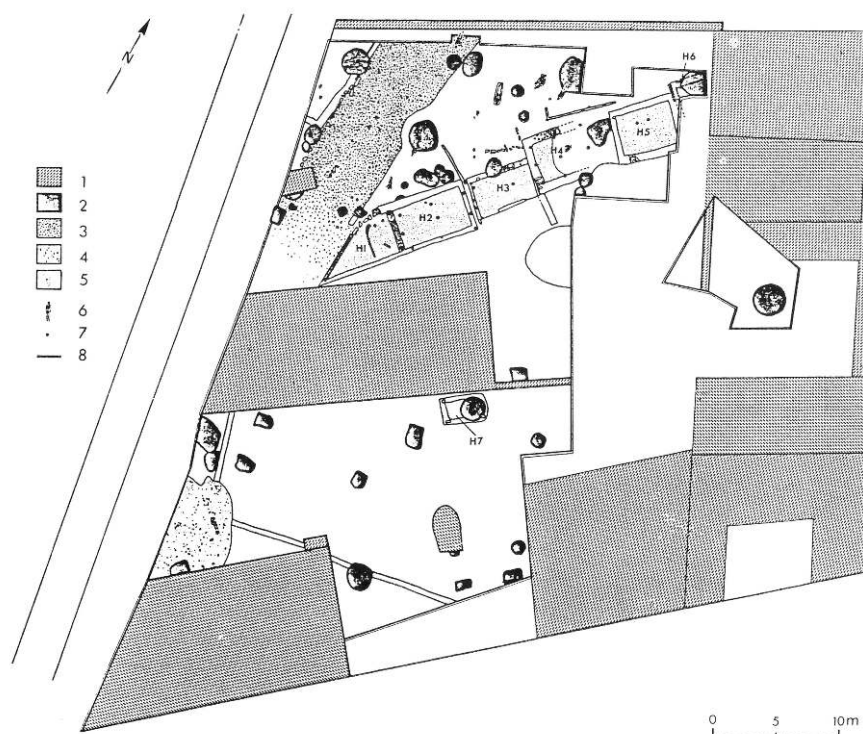
Le Mans – Cité judiciaire

Sauvetage urgent (1985-1986)

Stéphane Deschamps

- 1 Une opération d'archéologie préventive d'une durée de 17 mois a concerné un terrain d'environ 4 000 m² destiné à la future cité judiciaire. Le site, sur la rive gauche du ruisseau d'Isaac, se situe en bordure de l'ancien enclos des Jacobins fondé au début du XIII^e s. en contrebas de l'enceinte du Bas-Empire. La fouille fine de 2 000 m² a permis de distinguer quatre phases chronologiques principales.
- 2 La phase la plus ancienne comprend une voie empierrée d'orientation nord-sud et trois constructions orientées en ligne d'ouest en est, à architecture de bois et de torchis supportée par des poteaux (fig. 1). Dans deux des bâtiments (H 2 et H 4), neuf poteaux disposés en trois rangées délimitent un espace rectangulaire d'environ 13 m². Dans chaque cas, une file centrale de poteaux supportait la panne faîtière du toit. L'élévation en torchis des murs reposait sur une sole à plat. Quelques fragments de *tegulae* et *imbrices* semblent indiquer l'utilisation d'une couverture en tuiles. La troisième construction (H 1) est un appentis (6,25 m²) à sole enterrée, adossé au mur pignon ouest d'un des bâtiments. Un sol de cour, un système de drainage et plusieurs fosses peu profondes complètent cet ensemble.

Fig. 1 – Plan général



1, construction du ^{ix}^e s. ; **2**, puits, fosses (ⁱ^{er} et ⁱⁱ^e s.) ; **3**, voie (ⁱ^{er} et début ⁱⁱ^e s.) ; **4**, sol de cour (ⁱ^{er} s.) ; **5**, habitation s (ⁱ^{er} et début ⁱⁱ^e s.) ; **6**, sépultures (^{iv}^e-^v^e s. ?) ; **7**, trous de poteaux (début ⁱ^{er} s.) ; **8**, limite de fouille.

Dessin : S. Deschamps.

- 3 Le mobilier céramique permet de dater l'utilisation du début de l'époque libérienne au milieu du ⁱ^{er} s. Dominent nettement les importations de céramique fumigée du Centre de la Gaule auxquelles sont associées quelques productions régionales (deux estampilles d'*Eridubnos*). La céramique sigillée, peu abondante, est représentée par des productions d'Arezzo (*C. Arvius*, *Xanthus*, *Zoitus*), de Lyon (*Fonteanus*), de Montans (*Acutus*), de La Graufesenque (*Bassus*, *Ingenuus*, *Senicio*) ou de Lezoux (*Atepomarus*) sans qu'apparaisse un quelconque monopole.
- 4 Au milieu du ⁱⁱ^e s., les bâtiments sont plus nombreux tandis que se généralise un nouveau mode de construction caractérisé par l'utilisation de salins maçonnés. Les deux bâtiments primitifs (H 2 et H 4) sont reconstruits sur le même plan la surface de l'appentis (H 1) étant doublée. Deux autres bâtiments (H 5 et H 6) sont implantés. Dans chaque cas, des niveaux d'incendie localement perturbés par des récupérations de matériaux contenaient de nombreuses plaques de torchis rubéfié présentant des traces de lattes. Toutefois, deux autres bâtiments modestes illustrent la persistance des modes anciens de construction. Ainsi H 3 présente-t-il trois types différents de supports : au nord, en façade, un solin de pierres liées à l'argile soutenait le mur en torchis, tandis qu'au sud, le solin à ras du sol, était formé de fragments de briques et de *tegulae* maçonnés. Les murs latéraux étaient montés sur une simple sole à plat calée par quelques pierres. Un peu à l'écart, un local utilitaire (H 7), de forme rectangulaire (4,25 m²) présente un surcreusement de sa partie centrale. Des sablières basses reposaient ainsi sur les banquettes, calées dans leurs angles par des pierres plates, sans

adjonction de poteaux enterrés. Ce local, au plancher effondré lors d'un incendie, contenait quatre amphores à fond plat proches du type Gauloise 4 ainsi que quelques outils (une herminette, des forces). La faiblesse des niveaux d'occupation et l'absence de foyer ne manquent pas de surprendre pour des bâtiments utilisés pendant plus d'un demi-siècle. En revanche, les puits et les couches d'épandage de déchets ont livré des traces d'activités artisanales (fragments de creusets, ébauches d'objets de tabletterie, fusaïoles et pesons de tisserands). La céramique traduit une nette prépondérance des ateliers du Sud de la Gaule qui coïncide avec un abandon progressif des importations de céramique fumigée. On notera également un intéressant lot de céramique plombifère (deux Drag. 29 et une tasse Dech. 93 intacte) ainsi que de nombreux fragments de *dolia* et d'amphores (Dressel 2/4, Pascual 1, Dressel 20). Cette seconde phase chronologique qui débute vers le milieu du I^{er} s., s'achève au début du II^e s. (ca 120-130 après J.-C.) avec l'incendie de toutes les constructions et l'abandon de la voie.

- 5 La phase suivante couvre le II^e s. et le début du III^e s. On assiste à une récupération presque intégrale des matériaux de construction, à un épandage d'épaisses couches de remblais-dépotoir recouvrant l'ensemble des structures et au creusement de puits larges et profonds. Puits et fosses, profonds de 0,50 m à 11 m, sont creusés dans le sable argileux naturel sans adjonction de parement. Leur remplissage, très varié, n'obéit apparemment à aucune règle : les couches « dépotoir » alternent avec des déchets de construction ou des couches vierges. Deux puits contenaient en surface des fosses à chaux. À l'hypothèse des puits « rituels » en faveur au Mans lors des travaux de la Percée centrale (1965-1975), il est préférable de substituer celle de puits d'extraction. En effet, aucune trace de rituel n'a été notée. En revanche, chaque puits a donné lieu à l'extraction et au transport d'une quantité importante de sable ou de sable argileux pouvant convenir à la confection de mortier et de torchis. Ajoutons que l'environnement – une vaste zone dépotoir – ne se prêtait guère à l'accomplissement d'éventuels rituels. L'abondant mobilier relevé est dominé par des productions céramiques locales ou régionales qu'il sera possible de relier chronologiquement aux productions des ateliers du Centre, bien représentées (*Butrio*, *Carussa*, *Laxtucissa*, *Mercator*, *Paternus II*, etc.).
- 6 La dernière phase est représentée au sud du site par une petite nécropole (ou partie de nécropole plus vaste) qui confirme le repli de l'espace occupé : 17 sépultures en pleine terre présente une concentration assez faible et une orientation dominante sud-nord. Le faible mobilier associé (deux outils dans une tombe d'enfant, une clé-bague, une bague et un bracelet) incite à proposer comme datation le courant du IV^e s.
- 7 En 616, le testament de l'évêque Bertrand décrit en ce lieu quelques vignes alternant avec des friches, témoignant ainsi que la ruralisation du site est achevée.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt24YicEkuvu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtFPLaIQNitz>

Année de l'opération : 1985, 1986

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>